



Bonne et heureuse année 2011

# LIBOURNE

[www.ville-libourne.fr](http://www.ville-libourne.fr)

*Avance*



p5

Les faits marquants



p10

Portrait des référents  
de quartiers



p17

Trésors d'archives /  
La Porte de Guîtres

**Magazine  
municipal  
de la Ville  
de Libourne**

n°27

Janvier 2011

**Dossier**

**La Police de  
la Propreté  
va sortir les PV !**

20 ANS DE  
FEST'ARTS

TERRITOIRE

SERVICES PUBLICS  
LIBUS GRATUIT

ESPLANADE  
FRANÇOIS MITTERRAND

INTERCOMMUNALITÉ  
MÉDIATHÈQUE

CONSERVATOIRE

TARIFICATION  
UNIVERSELLE  
DE L'EAU

LIBOURNIA  
PÔLE NAUTIQUE

MUSÉE  
DES BEAUX ARTS

# BONNE ÉE 2011 ANNÉE

LIBOURNE, MA VILLE À TAILLE HUMAINE

LES VŒUX DU MAIRE EN VIDEO SUR  
[www.ville-libourne.fr](http://www.ville-libourne.fr)



# Edito

**C'**est encore la période des vœux, aussi je vous souhaite, au nom de la municipalité, pour vous-même et ceux qui vous sont chers, tous mes vœux de santé, une belle et heureuse année 2011, porteuse de projets et d'accomplissements, porteuse de solidarité et d'espoir.

Du côté de l'Etat, l'année commence encore avec une mauvaise nouvelle, celle de la menace de fermeture du commissariat de police de Libourne. Comme si la fermeture de l'ESOG n'avait pas suffi. En 2011 aussi, nous demanderons à l'Etat de s'engager pour l'avenir de Libourne et d'apporter des réponses à nos attentes et celles des Libournais.

La ligne de conduite de la municipalité, pour ce qui dépend d'elle, sera celle du renforcement d'un domaine dont nous faisons le cœur de notre action publique, mais dont nous faisons aussi la condition de la qualité et de l'attractivité de notre territoire : celui du service public répondant aux attentes et besoins de la population, et favorisant l'environnement économique et social dont ont besoin nos entreprises et nos acteurs du développement.

A Libourne, l'année 2011 sera une année structurante à travers les projets que nous mènerons : le Pôle Nautique des Dagueys, porteur de retombées sportives mais aussi d'attractivités économique et touristique ; le nouvel espace public et urbain que sera l'Esplanade François Mitterrand ; ou encore les premiers travaux de la maison des associations et de la restructuration du Centre Communal d'Action Sociale.

Parce qu'il faut toujours commencer par soi-même en matière de bonnes résolutions, la Ville s'engagera tout au long de l'année dans une démarche « Qualiville » afin de rechercher et garantir la qualité des services de l'Hôtel de Ville auprès des usagers.

Parce que l'amélioration de notre cadre de vie tient également aux efforts que les libournais doivent produire pour leur environnement, nous créons une Police de la propreté chargée de veiller au respect du précepte : « vous aimez Libourne ? Respectez-la ! ».

Enfin, comme l'attractivité et la qualité de vie en Libournais nécessitent aussi une organisation territoriale qui soit au service de l'équité et de l'équilibre entre les populations, 2011 sera l'année d'une modification sensible du paysage territorial local. Cette idée s'est concrétisée avec la fusion des Communautés de Communes de Libourne, Guîtres et Coutras, le 29 décembre dernier, donnant naissance à la Communauté des Communes du Nord Libournais.

Les services publics, à l'échelle communale comme à l'échelle communautaire, seront les garants de notre avenir.

« Vous aimez  
Libourne .  
Respectez-la ! »



**Gilbert Mitterrand,**

Maire de Libourne

Président de la Communauté de Communes du Nord Libournais

Vice-Président du Conseil Général de la Gironde

Faits Marquants .....	p 5	Trésors d'archives : La Porte de Guîtres.....	p 17
Vivre à Libourne.....	p 6-7	Un nouvel accrochage de la collection au Musée des beaux-Arts de Libourne.....	p 18
Conseils de quartiers.....	p 9-11	Le carnet .....	p 19
		L'agenda .....	p 20
		Tribune des élus .....	p 22
Dossier .....	p 13 à 16		
<b>La Police de la Propreté va sortir les PV !</b>			



**STOP PUB !**

Pour les personnes  
ayant sur leurs boîtes aux lettres  
**un stop pub**, sachez que **le magazine ne  
vous sera pas distribué**. Il est disponible  
dans les points mairie : Mairie de Libourne,  
Médiathèque Condorcet, Sous Préfecture, et  
chez certains de vos commerçants.

## Contacts utiles

**MAIRIE DE LIBOURNE**  
**42, place Abel Surchamp**  
**33505 Libourne Cedex**

- **Accueil Hôtel de Ville** 05 57 55 33 33
- **Allô Ville de Libourne** 0800 899 932
- **Police Municipale** 05 57 55 33 49
- **Etat civil** 05 57 55 33 36
- **Bureau municipal d'hygiène** 05 57 51 09 09
- **Service d'appui à la démocratie participative et à la vie associative** 05 57 55 33 09
- **Communauté de Communes du Libournais** 05 57 25 01 51
- **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** 05 57 55 33 70  
146, rue du Président Doumer - 33500 Libourne
- **Espace Familles** 05 57 55 55 22  
12, rue Paul Bert – 33500 Libourne
- **Hôpital Robert Boulin** 05 57 55 34 34  
112, rue Marne – 33500 Libourne
- **Office de Tourisme** 05 57 51 15 04  
40, place Abel Surchamp – 33500 Libourne

- **Médiathèque Condorcet** 05 57 55 33 50  
Place Récollets – 33500 Libourne
- **Médiation sociale** 06 20 59 72 54  
M. Bouzaboun mediationsociale@mairie-libourne.fr.
- **Ludothèque Municipale** 05 57 25 24 16  
82, rue Etienne Sabatié – 33500 Libourne
- **Piscine Municipale** 05 57 55 04 00  
23, rue Pierre Benoit – 33500 Libourne

*Vous souhaitez nous faire part d'une information ou suggestion concernant le magazine merci de nous écrire à : **Magazine Libourne Avance**, 42 place Abel Surchamp, 33505 Libourne Cedex*

Magazine d'information de la Mairie de Libourne

Tirage : 15 000 exemplaires

Directeur de la publication : Gilbert Mitterrand,  
Maire de Libourne et Président de la Communauté  
de Communes du Nord Libournais

Rédactrice en chef : Cynthia Taris

Ont collaboré à ce numéro : Claire Bouchareissas, Carole Romat, Manuel Rulier.

Photographes : Aurélien Marquot, Mairie de Libourne

Conception et réalisation : **STOP PUB !** 05 57 30 09 10 - RC B 434 804 720

Impression : Laplante - 33700 Mèrignac

Régie publicitaire : ECV Tél. 05 57 51 18 27



## Une patinoire pour Noël

L'attraction de la saison a attiré cette année près de 3000 patineurs. Installée place Decazes du 17 au 27 décembre, la patinoire écologique a connu un léger contretemps dû aux vraies intempéries, mais la soirée spéciale tempête de neige a finalement eu lieu le 26 décembre. Les Libournais ont également profité des nombreuses animations de fin d'année proposées par la municipalité, l'association Culture et Compagnie et l'association des commerçants « Les Vitrines Libournaises ».

## La fermeture du commissariat ?

Le jeudi 9 décembre 2010, Gilbert Mitterrand et Philippe Buisson recevaient en Mairie une partie des membres (commerçants, citoyens représentants des quartiers) du comité de suivi pour la reconversion du site de l'ancienne école de gendarmerie (ESOG) afin de parler du devenir compromis du commissariat de Libourne. Libourne a été élue « ville rêvée des Français » par un journal national pour de nombreux critères et notamment pour ses nombreux services publics. Libourne deviendrait ainsi la seule ville française de plus de 20 000 habitants dont on supprimerait le commissariat. Une réunion avec le préfet est prévue prochainement pour évoquer l'avenir de l'ESOG et du commissariat de Libourne.

## L'inauguration du Dojo

Le samedi 18 décembre dernier, Gilbert Mitterrand et Jean-Louis Aracaraz ont inauguré le Dojo du Gymnase Christian Querre, en présence des clubs d'arts martiaux de la ville et de leurs adhérents. Plus de 400 adhérents en tout profitent de ce nouvel espace depuis la rentrée scolaire. Les travaux effectués cet été ont doté le Gymnase de 4 vestiaires, d'une salle vitrée pour que les parents admirent les prouesses de leurs enfants et d'un club house.



## Le Réveillon de ceux qui réveillent quand même

Grâce au collectif d'associations composé du GEM, du Kiosque 12, du Secours Catholique, du Lien, du Groupe des Salésiennes, de Voir ensemble et de Passerelle, avec le soutien de la Ville de Libourne et de son Centre Communal d'Action Sociale et du Conseil Municipal Enfant, plus de 200 personnes se sont réunies à la salle des Charruands afin de célébrer le réveillon du 31 décembre 2010. Une belle manière de briser la solitude, de partager et d'échanger pour les fêtes de fin d'année. Rappelons que les enfants de l'accueil de loisirs 6/15 ans, avaient participé à des ateliers pour la décoration de la salle.



## Le Noël des Enfants

Toutes les structures de la petite enfance de la ville ont célébré cette fin d'année par des spectacles en attendant le Père Noël. L'intervenante musicale auprès de l'association Petit bruit, Nanou Tachon a fait chanter enfants et familles sur les thèmes choisis par les structures.

**Vendredi 10 décembre** : Noël à la crèche familiale sur le thème de la Montagne et au multi-accueil Peidenis sur le thème des Contes

**Mardi 14 décembre** : arbre de Noël et goûter au Point Mousse de la Roudet

**Jedi 16 décembre** : arbre de Noël et goûter au Point Mousse Vieux Tilleul

**Vendredi 17 décembre** : Noël à la halte jeux Fonneuve sur le thème Noël doré et à la crèche multi accueil pour un Noël traditionnel.

**Vendredi 24 décembre** : Père Noël à l'accueil de loisirs 3/6 ans.



## Attention aux intoxications au monoxyde de carbone

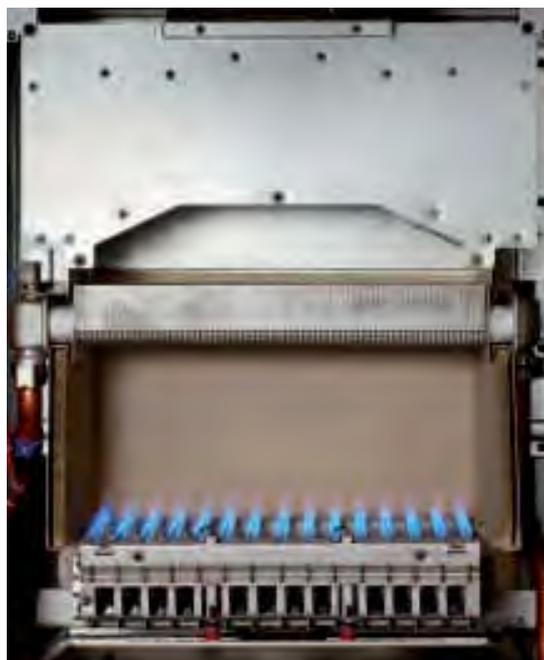
**La Ville de Libourne attire votre attention sur le danger que représente ce gaz provoqué par une combustion incomplète.**

Chaque année, en France, le monoxyde de carbone (CO) est responsable d'environ 5 000 intoxications et de 90 décès. Le monoxyde de carbone est un gaz invisible et inodore. Il agit comme un gaz asphyxiant prenant la place de l'oxygène dans le sang. Il peut s'avérer mortel. Il est le résultat d'une mauvaise combustion, quelle que soit la source d'énergie utilisée (butane, charbon, essence, fuel, gaz naturel, pétrole, propane...). Sa densité est voisine de celle de l'air, il se diffuse donc très rapidement dans l'environnement.

### Conseils de base :

Si vous ressentez l'un des symptômes inhabituels et inexpliqués suivants, à proximité d'un appareil à combustion (chauffage, moteur thermique), pensez au monoxyde de carbone : maux de tête, étourdissements, fatigue, nausées, vomissements.

- Aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres.
- Evacuer les locaux et vider les lieux de leurs occupants.
- Appeler les secours : les pompiers (18) ou le SAMU (15).
- Ne pas retourner dans les locaux sans l'accord des services de secours, et sans avoir fait appel à un professionnel qualifié pour vérifier les appareils en cause.



### Afin d'éviter l'intoxication :

- Ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils NON destinés à cet usage : cuisinière, braséro.
- Ne pas utiliser les chauffages d'appoint en continu ; ils ne doivent fonctionner que par intermittence.
- Installer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments et jamais dans les lieux clos. Ils ne doivent pas être utilisés à l'intérieur.
- Aérer quotidiennement les habitations, même par temps froid.
- Faire entretenir régulièrement les appareils de chauffage et de production d'eau chaude par un professionnel qualifié.
- Faire ramoner les conduits d'évacuation des fumées et les cheminées, au moins une fois par an.
- Ne jamais obstruer les grilles de ventilation même par grand froid.

*Pour plus d'informations, vous pouvez consulter :*

- le site Internet de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES)
- un professionnel du chauffage qualifié (renseignement auprès de la CAPEB)
- le Service d'hygiène et de santé de la Ville  
au 05 57 51 09 09

## Enquête de satisfaction QUALIVILLE

Jusqu'au 4 février 2011, la Mairie de Libourne réalise une enquête de satisfaction à l'Hôtel de Ville - accueil, information, délivrance d'actes administratifs - afin d'évaluer notamment la qualité de l'Accueil général et du service de l'Etat Civil.



Les agents enquêteurs, stagiaires au Centre de Formation de l'INSEE de Libourne, proposeront aux usagers de répondre à des questionnaires à l'Hôtel de Ville.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche menée sur toute l'année 2011 et intitulée « QUALIVILLE » pour obtenir une certification qui garantira la qualité des services municipaux auprès des usagers.

## Nouveaux horaires d'ouverture des cimetières de Quinault et La Paillette

à partir du 1er janvier 2011,  
les cimetières seront ouverts  
du lundi au dimanche à 8h  
**sauf le mercredi : OUVERTURE à 9h30.**

*(horaire imposé pour les opérations d'exhumation ;  
décret du 3 août 2010)*

# Fête du **nouvel an chinois**

Pour fêter le nouvel an chinois, le samedi 5 février 2011, l'association Jin Gang, en partenariat avec la Mairie de Libourne organisent un **dîner-spectacle à la Salle des Fêtes à 20h.**

Cette association dynamique dispense toute l'année des cours Tai Chi Chuan, de Qi Gong et de langue chinoise et vous invite à venir découvrir ses activités.

Au programme de cette soirée :

## Menu chinois

- Accueil par les élèves de l'association Jin Gang
- Danse des masques de la ville de Xi'An - Chine
- Chansons chinoises
- Démonstrations de Tai Chi Chuan
- Tirage au sort de la tombola (2 € le ticket) et remise des lots en lien avec la culture chinoise
- Soirée dansante

Réservation : [www.assojiangang.blogspot.com](http://www.assojiangang.blogspot.com)  
06 70 84 41 07

## 2011, l'année du lièvre

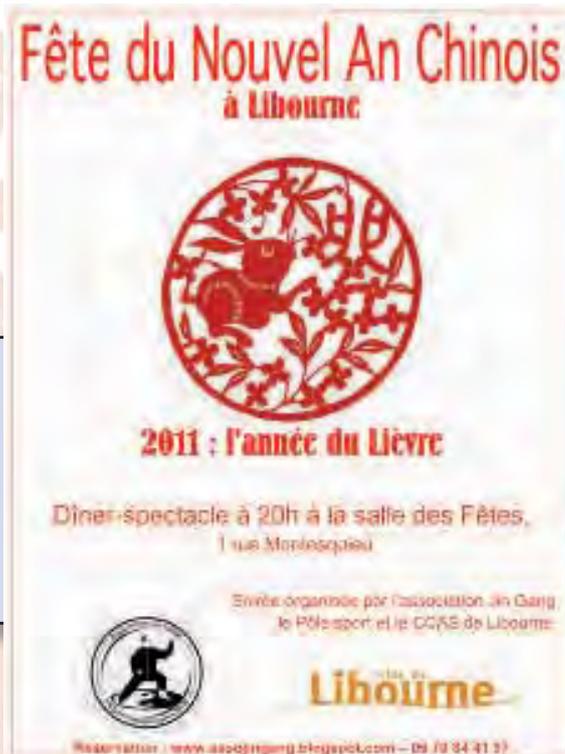
Le jour de la nouvelle année du calendrier chinois marque le début de la fête du printemps (Chunjie). Sous la dynastie des Zhou, les rites célébrés par l'empereur pour honorer les dieux ce jour là se popularisèrent pour devenir le jour de l'hommage au ciel et aux ancêtres.

### Le dragon ondulant fête le Lièvre de métal

Le 3 février de cette année marque le commencement de l'année du Lièvre, du Lapin ou du Chat.

C'est la Fête la plus importante et la plus populaire de Chine et d'Asie du Sud-Est (au Vietnam, on l'appelle «Fête du Têt») et elle donne lieu à une grande effervescence populaire.

Tout le monde se retrouve en famille pour dîner et veiller. Les devantures des magasins et des maisons sont décorées de lanternes et dans les rues, dragons et lions défilent au milieu des pétards pour apporter la prospérité.



### Qui est le Lièvre ?

Vous êtes Lièvre si vous êtes né en 1915, 1927, 1939, 1951, 1963, 1975, 1987, 1999, et seront également Lièvre tous les enfants qui naîtront à partir du 3 février prochain et jusqu'au 22 janvier 2012.

Le Lièvre est sensible, sociable, discret, astucieux, perspicace et raffiné.

### Astrologie chinoise : les grandes lignes

Les 12 signes chinois représentés par des animaux (Rat, Cheval, Bœuf, Chèvre, Tigre, Singe, Lièvre, Coq, Dragon, Chien, Serpent et Cochon) se combinent avec le cycle des 5 éléments : terre, métal, eau, bois et feu. L'ensemble constitue un cycle de 60 années.

新年好 **Xin Nian Hao : Bonne Année !**

## Une ferme d'animation à Libourne

La ville de Libourne a décidé de créer une ferme d'animation ouverte au public et qui accueillera essentiellement des animaux des races domestiques régionales. Situé sur la Plaine des Dagueys, ce site présente un fort intérêt environnemental et la possibilité de développement d'activités de loisirs. L'association de ce projet de ferme d'animation avec cet espace naturel accroît les possibilités de découvertes, d'apprentissages et de loisirs pour tous publics. La ferme devrait ouvrir ses portes au printemps prochain.

Une ferme d'animation est un lieu privilégié pour l'éducation à l'environnement. Elle met l'accent sur les relations d'interdépendances entre les êtres humains, leurs pratiques économiques, sociales, culturelles, alimentaires et les composantes naturelles du milieu. Elle permet des approches variées : sensibles, sensorielles, scientifiques, créatives, ludiques et favorise l'ancrage de l'enseignement dans le réel et le concret. Elle permet d'établir une relation sensible de l'être humain à l'animal et à l'environnement par l'immersion active dans un écosystème domestique.

**Inventez le nom de la ferme !**

Envoyez vos propositions à l'adresse mail suivante :  
[conseil-enfant@mairie-libourne.fr](mailto:conseil-enfant@mairie-libourne.fr) avant le 19 février 2011.



ville de  
**Libourne**

# Demandez votre Libus Pass !



GRATUITÉ TOTALE DU RÉSEAU  
NOUVEAUX BUS  
NOUVELLES LIGNES

déjà + de 5000 « Libus pass » émis  
DEPUIS LE 28 AOÛT 2010

**Rejoignez la communauté Libus Pass**

Renseignements : agence Libus ou sur [www.ville-libourne.fr](http://www.ville-libourne.fr)





# Référents de quartier... à votre service !

**Une voiture mal garée qui gêne l'accès à un garage, des poubelles qui débordent trop souvent, des frictions entre voisins : la vie d'un quartier n'est pas un long fleuve tranquille ! Pour renforcer le dialogue entre les administrés et la mairie, assurer le suivi des demandes formulées par la population, la Ville a mis en place depuis 2008 des référents dans les cinq quartiers libournais. Finalement, ces relais de proximité boostent l'animation dans les quartiers !**

Libourne possédait des « comités de quartiers » depuis 1997, mais la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité a imposé aux communes de 80 000 habitants et plus de créer des « conseils de quartiers ». En 2008, la Ville a souhaité aller encore plus loin : en dotant les 5 conseils de quartiers de référents, elle a renforcé l'implication des habitants dans des projets de proximité.

## Des interfaces entre la mairie et les habitants

Les référents sont des bénévoles. Ils oeuvrent sous la houlette d'un élu référent désigné par le Conseil Municipal et de l'adjoint au maire chargé des politiques de proximité (Philippe Buisson). Leur mission ? Etre à l'écoute des préoccupations quotidiennes des habitants de « leur » quartier, faire remonter les doléances mais

aussi les projets et toutes les bonnes idées vers les services de la mairie.

## Les enveloppes de quartier

Au cours des réunions, les référents font émerger les réflexions et les projets des habitants pour leur quartier : un plan de circulation, un ramassage spécifique des ordures, la mise en valeur d'un élément du patrimoine... Etudiés en mairie, ils sont chiffrés par les services techniques. La Ville débloque ensuite une enveloppe financière (environ 20 000 euros par quartier) afin de financer les travaux choisis lors d'une seconde réunion du conseil de quartier.

## Une implication directe dans les projets municipaux

A la mairie, les référents de quartier assistent aux différentes commissions

consultatives (sur l'eau, l'électricité, etc.) dont celle dévolue aux quartiers. Par leur biais, les habitants participent directement aux grandes décisions municipales. Grâce à eux, par exemple, la desserte des quartiers par les bus du réseau Libus a été améliorée, des jardins familiaux et des zones de convivialité pour les jeunes ou les personnes âgées ont été créés... Demain, les conseils de quartiers seront parties prenantes dans la mise en place de la maison des associations où ils auront un espace dédié. Cet équipement sera livré en 2012.

## Le saviez-vous ?

Les 5 conseils de quartiers sont composés d'une dizaine d'habitants et de 2 référents. On dénombre environ 20 réunions de conseils par an (soit 4 par quartier).

Pour prendre contact avec vos référents

**Service d'appui à la Démocratie participative : 05 57 55 33 09**  
[www.ville-libourne.fr/les-quartiers/index.html](http://www.ville-libourne.fr/les-quartiers/index.html)

# Mieux connaître VOS référents



## Michel Vigier, quartier Est

« Nos réflexions sont utiles à la mairie »  
05 57 25 05 31

### Son engagement

J'ai 68 ans et je suis référent de quartier depuis 2008. Conseiller municipal de 1977 à 1983 (en Normandie), j'ai une certaine expérience de la chose publique je m'intéresse particulièrement aux questions de société et d'environnement.

### Un projet qui lui tient à cœur

Nous avons fait des suggestions pour fluidifier le trafic dans notre quartier. Même si les enveloppes ne couvrent pas les travaux liés à cette problématique, nos

réflexions serviront sans aucun doute aux services techniques. Par ailleurs, le jardin public de l'Épinette accueillera bientôt un jardin des senteurs, dont la création a germé dans notre conseil de quartier. Enfin, nous allons solliciter un aménagement esthétique et plus sécuritaire des placettes au bout de l'avenue de l'Épinette, sous les voies ferrées. Ce passage est délicat : ni les piétons ni les vélos ne sont protégés, sans parler des personnes handicapées.

### Son message

Téléphonez-moi, je suis là pour vous !

## Michel Jacquet, quartier Centre :

« Rendre service à mon quartier »  
05 57 51 14 24 / 06 82 26 46 36

### Son engagement

Voici 8 ans que j'occupe ce poste. Longtemps j'ai milité dans des associations, des syndicats. Je me sens attaché à cette ville. Mon unique but est de rendre service aux habitants, en particulier à ceux de mon quartier.

### Un projet qui lui tient à cœur

Nous avons déjà impulsé quelques projets dans notre quartier comme le remplacement des bancs de l'église et de la place Abel Surchamp ou les plantations d'arbres le long du quai Souchet. Aujourd'hui, je me

bats pour qu'émerge un projet commun aux cinq quartiers : la réfection de la place de la Poste et la création d'un chemin piétonnier qui longerait la rivière du quai du Priourat jusqu'à Condat.

### Son message

Dans votre quartier, nous sommes le lien le plus direct avec la mairie : n'hésitez pas à nous arrêter dans la rue pour nous faire part de vos problèmes, de vos idées, de vos envies.



## Pierre Guiroy, quartier Nord Est

« On peut tout me dire, sans retenue »  
05 57 51 47 90 / 06 70 44 24 48

### Son engagement

J'ai 78 ans et j'habite Libourne depuis 1971. J'ai été conseiller municipal pendant 12 ans. Référent depuis 2008, je me considère comme un relais entre la population et la mairie : une personne à qui l'on peut tout dire, tout demander, sans retenue. Cette proximité permet de désamorcer des situations qui pourraient devenir conflictuelles.

### Un projet qui lui tient à cœur

Le quartier se développerait plus harmonieusement si l'on doublait la voie, rue de la Bordette. Ces travaux permettraient une circulation plus douce qui accepte cyclistes et piétons. De plus, ils faciliteraient l'accès rapide à l'hôpital.



de gauche à droite : Jean-Roger Guglielmacci, Jacques Pujol et Pierre Guiroy

### Son message

Je me balade souvent dans le quartier, tout comme le conseiller Jean-Roger Guglielmacci avec qui vous pouvez aussi entrer en contact. Nous sommes comme vous, parmi vous !



### **Evelyne Simon, quartier Nord**

« Une mission à ma mesure, dans un quartier humain »

**05 57 51 82 18 / 09 72 91 15 22 / 06 20 07 11 97**

#### **Son engagement**

Installée à Libourne depuis 20 ans, je me suis sentie de mieux en mieux dans ce quartier à dimension humaine. Cette mission de référent était à ma mesure. Il ne faut pas attendre que toutes les affaires courantes soient réglées par la mairie ou les élus : quand on peut répondre à des attentes simples ou pacifier une situation conflictuelle, on le fait.

#### **Le projet qui lui tient à cœur**

Nous réfléchissons à un aménagement pour les enfants sur les rives du lac des Daguey et participons à la mise en valeur de la fontaine Roudeyre, en bordure du boulevard Foch. Cette installation flanquée d'un ancien lavoir est très jolie et mérite une réfection.

#### **Son message**

J'aimerais qu'on se rencontre plus souvent, qu'on ait davantage de contacts et que les liens soient encore plus étroits entre les habitants du quartier. Je suis là pour centraliser vos demandes : passer par moi, c'est aussi direct qu'aller en mairie.

### **Jean Claude Lacontre, quartier Sud**

« Il faut créer des permanences pour rencontrer davantage d'habitants »

**06 61 72 65 80**

#### **Son engagement**

Militant associatif de longue date, je me sens proche des valeurs démocratiques et humaines que j'ai également défendues comme ancien sportif de haut niveau (rugby), puis entraîneur. Depuis 2008, c'est au poste de référent de quartier que je me sens le plus à ma place : un chaînon utile entre la mairie et mes concitoyens, mes voisins.

#### **Le projet qui lui tient à cœur**

Les référents, c'est un bon dispositif, mais il faut transformer l'essai : avec les conseillers des autres quartiers, nous envisageons de créer des permanences deux ou trois fois dans l'année pour que la population vienne nous rencontrer en un lieu défini.



Dans mon quartier, nous avons aussi pour projet l'embellissement des quais côté sud, à partir du pont. Pourquoi ne pas aménager un carrelot dont les habitants pourraient profiter aux beaux jours ? Nous songeons aussi à créer un boulo-drome derrière la caserne des pompiers, non loin du barbecue et des bancs, afin que les usagers puissent aussi jouer à la pétanque...

#### **Son message**

A tous ceux que les démarches administratives rebutent, je conseille de passer par les référents !



### **Serge Paquereau, Président de l'association**

« Bien vivre au quartier Montaudon », et référent du quartier Sud.

« Notre mot d'ordre : osez ! »

**06 18 92 44 00/05 57 51 77 51**

#### **Son engagement**

Le quartier compte un grand nombre de personnes âgées qui, d'une manière générale, ont un sentiment d'insécurité. D'un autre côté, les jeunes ne font rien pour aller vers elles et regrettent l'absence de dialogue. J'ai donc créé l'association « Bien vivre au quartier Montaudon » en 2009 dans un but précis : mettre en contact toutes les catégories de population de notre quartier, faire tomber les barrières, créer une émulation et des occasions de rencontres afin d'éviter les conflits intergénérationnels.

#### **Le projet qui lui tient à cœur**

Le skatepark est un point de rencontre important. Avec le responsable de cette structure, nous comptons organiser une manifestation au début de l'été pour provoquer la rencontre entre les jeunes et les anciens. Pourquoi pas un week-end d'initiation au skate au cours duquel notre association prendrait en charge l'animation musicale et l'organisation d'un concours de pétanque ? Nous avons l'expérience de ce genre de rendez-vous, puisque nous programmons 5 ou 6 animations par an au square du 15<sup>ème</sup> Dragon. Cette année,

je compte également emmener les 70 membres de l'association sur le Bassin d'Arcachon !

#### **Son message**

Le mot d'ordre : osez ! Ouvrez les barrières ! Discutez ! Rencontrez-vous et n'hésitez surtout pas à participer aux réunions de notre association.



**Vous allez  
vous faire "jeter"  
par la **Police**  
de la Propreté !**

**DÉPÔT SAUVAGE  
D'ORDURES...**

**Vous aimez Libourne, respectez-la !**



## Création d'un nouveau service de la ville de Libourne La Police de la Propreté va sortir les PV !

Une brigade spéciale chargée de lutter contre la saleté ? Libourne l'a fait. C'était d'ailleurs une nécessité : trop d'habitants négligents déposent leurs ordures et leurs encombrants n'importe où, n'importe quand. Pour conserver l'attrait et le charme du cadre de vie libournais, la municipalité réagit : sur le principe pollueurs-payeurs, la police de la propreté sanctionnera les contrevenants !

### [3 questions à]

#### Philippe Buisson

Maire Adjoint, Délégué à la vie des quartiers, à la coordination des politiques de proximité et associatives et à la tranquillité publique



#### > Pourquoi une police de la propreté urbaine ?

« La ville consacre plusieurs millions d'euros par an à sa propreté. Nous mobilisons des moyens importants dans ce domaine : en multipliant les balayeuses en tous genres, les motocrottes, les laveuses, les personnels de nettoyage, ... en travaillant en partenariat avec le SMICVAL qui gère la collecte des ordures ménagères, en habillant les conteneurs pour mieux les

intégrer dans le paysage urbain, etc. Cependant, ces efforts sont vains si chaque citoyen ne prend conscience de la valeur du patrimoine libournais, de son cadre de vie enviable...

En déposant leurs déchets et leurs encombrants dans des endroits et à des heures indus ou en négligeant le

« Libourne doit rester une ville attractive »

[suite page 14]

## Contrevenants, que risquez-vous ?

Dans un premier temps, quand une infraction est constatée, l'agent de l'environnement rappelle les règles du tri et la présence des deux déchèteries. Il informe le contrevenant sur les gestes de la propreté et les règles en vigueur. Le policier lui remet une lettre d'avertissement avec les documents d'information et lui explique ce qu'il risque s'il ne respecte pas les règles élémentaires de propreté. Au second passage, si le contrevenant persiste, le policier rédige un constat d'infraction (avec photos) et fait évacuer les encombrants. Lors d'un troisième passage, si le contrevenant récidive, le constat d'infraction sera accompagné d'une amende (de 35 € à 160 € selon le cas) et de la facture d'évacuation des déchets.

[suite de la page 13]

*ramassage des déjections canines, une minorité d'administrés nuit à l'ensemble de la population. Ces incivilités seront sanctionnées au nom du bien être collectif. Libourne doit rester une ville attractive. »*

### > Jusqu'où iront ses missions ?

*« Les agents de la police de la propreté feront preuve de pédagogie mais aussi de répression : un habitant qui ne ramasse pas les déjections de son chien, un autre qui dépose ses ordures dans un fossé ou*

*sur un trottoir, qui tague ou qui est pris en flagrant délit d'affichage sauvage sera verbalisé et devra payer une amende. Si besoin, une enquête de voisinage permettra de retrouver les indécents qui déposent des ordures n'importe où. Ils devront régler la facture d'enlèvement des déchets et un PV. Par ailleurs, la police de la propreté mènera une lutte active contre ceux qui nourrissent les pigeons dont les fientes détériorent les édifices, polluent les places et les trottoirs. »*

### > Quels effets attendez-vous de cette politique énergétique ?

*« La police de la propreté entre en fonction le 1<sup>er</sup> février. Ce service doit donner des résultats avant l'été. Soyons clairs : le but des amendes n'est pas de faire des recettes : le produit des PV sera intégralement versé au budget propreté de la ville.*

*Mais le mieux serait encore qu'il n'y ait aucun PV ! J'attends de nos concitoyens qu'ils adhèrent à cette quête de citoyenneté. Libourne, ses habitants et son patrimoine le méritent ! »*

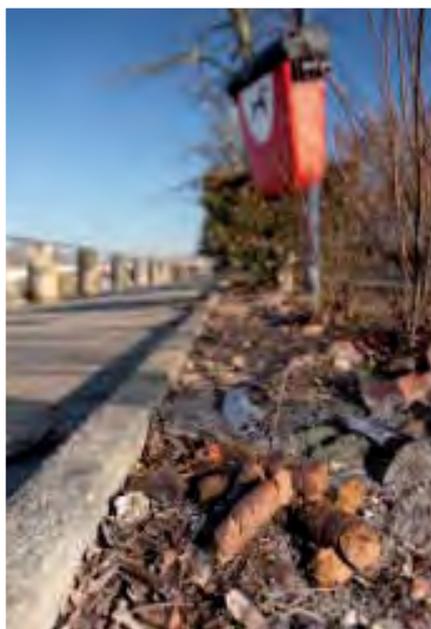
## Police de la Propreté, mode d'emploi

« Bonjour Monsieur, vous savez que vous êtes en infraction ? »

Cette petite phrase, certains administrés risquent de l'entendre au cours des prochains mois. La police de la propreté commence en effet ses rondes le 1<sup>er</sup> février pour traquer les infractions à répétition : sac poubelle abandonné, déjections canines, ordures ménagères, encombrants sur le trottoir, graffitis, affichage sauvage... Les contrevenants risquent la verbalisation ainsi qu'une facture d'enlèvement des ordures.



## Accompagner les Libournais vers le respect de la réglementation



La brigade est composée d'un agent de l'environnement et d'un policier municipal (en l'occurrence une « policière »). L'agent est chargé d'ouvrir la poubelle abandonnée pour en vérifier le contenu afin de trouver le responsable.

« Ce n'est pas du flicage, mais une mesure nécessaire afin d'identifier le contrevenant et lui rappeler le règlement » explique Philippe Dupuis, Chef de Service de la Police Municipale. Même si la verbalisation peut tomber, la mission première de la Police de la Propreté est d'accompagner les habitants vers le respect de la réglementation.

« Il existe des règles mais elles sont trop souvent mal appliquées. Un habitant qui ne ramasse pas les déjections de son chien est fautif : il existe 48 distributeurs de poche en ville pour effectuer ce geste civique qui touche à la salubrité publique » insiste le chef de la police.

La ville de Libourne dressera un premier bilan de ce nouveau service en été. D'ici là le message doit passer : la propreté n'est pas seulement l'affaire de la mairie...

### « Vous aimez Libourne, respectez-la ! »

L'action de la police de la propreté est soutenue par une campagne de communication. Pour illustrer la signature « Vous aimez Libourne, respectez-la », des affiches rappellent les bons gestes à adopter. Le montant de l'amende encourue en cas d'incivilité est également indiqué... le tout sur un ton humoristique. Par exemple, sous le visuel d'une poubelle jonchant un trottoir et symbolisant le dépôt sauvage d'ordures, on peut lire : Vous allez vous faire « jeter » par la police de la propreté ! (80 €) !

Le problème des déjections canines abandonnées est traité avec le même sens de la formule : Vous allez vous faire « ramasser » par la police de la propreté ! (35 €).

Parallèlement, un guide de la ville propre sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres : des fiches pédagogiques renseigneront les habitants sur chaque type d'incivilité et les sanctions encourues.





## « Bonjour, Police de la Propreté »

**Sabrina Pinero,  
brigadier de Police  
Municipale**

« *Libourne méritait une police de la propreté* »

« *Je viens d'être mutée à Libourne et j'ai aussitôt accepté ce poste dans la police de la propreté. Il correspond aux missions classiques dévolues à la Police Municipale. Nous allons insister sur la prévention et le rappel du règlement. Nous verbaliserons en cas de flagrant délit ou de récidive. Libourne est une ville plutôt propre, très fréquentée, avec un patrimoine à mettre en valeur. Elle méritait une police de la propreté.* »

**Bruno Rieu,  
agent technique  
à la propreté urbaine**

« *Si chacun respecte les règles, le confort général sera amélioré* »

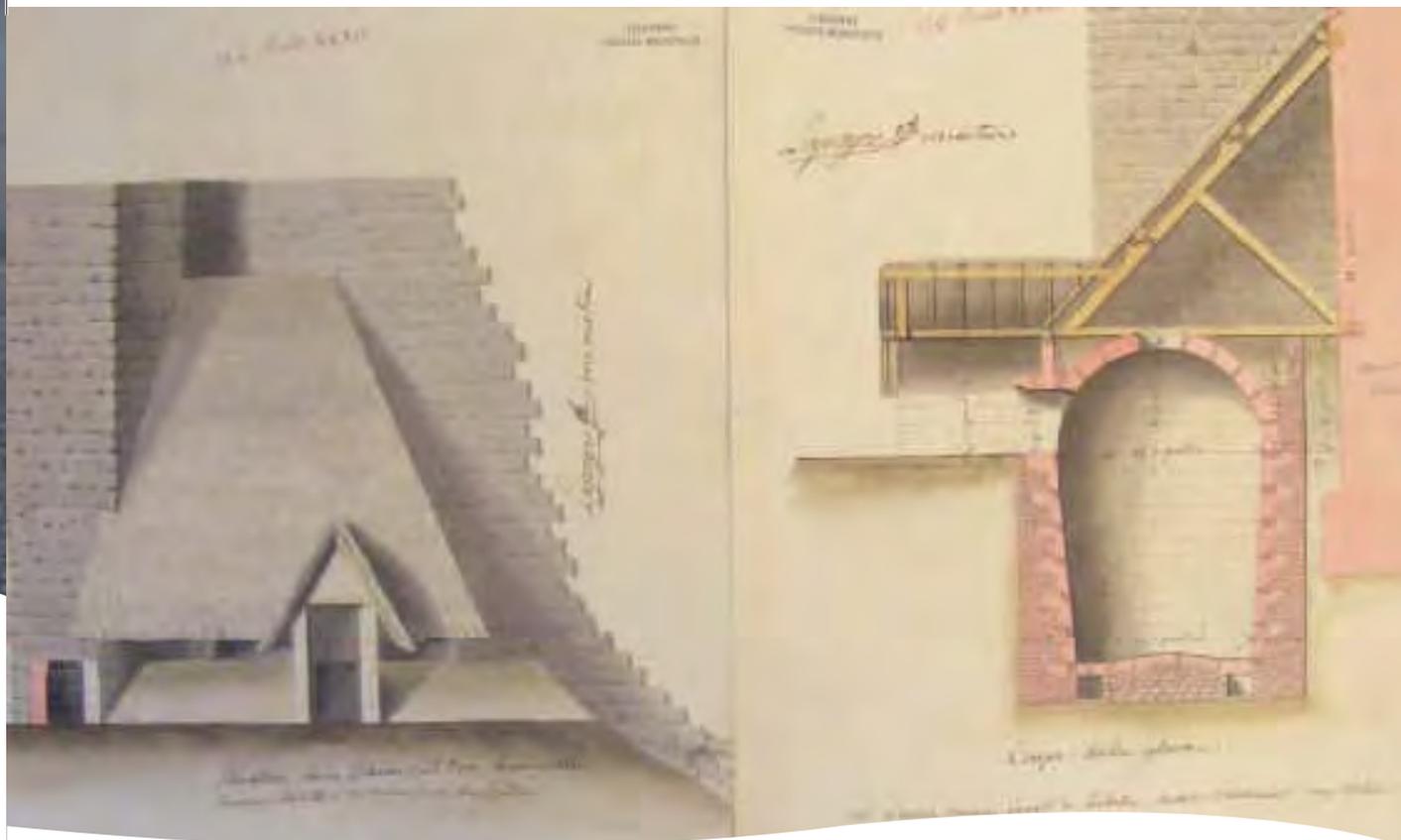
« *Je fais partie du service de propreté depuis plusieurs années, mais la présence d'un policier municipal à mes côtés va tout changer. Nous pourrions dresser des rapports, donner des preuves des abus qui se multiplient en ville : déchets jetés n'importe où, encombrants sur les trottoirs, déjections, graffitis... Ceci dit, notre rôle premier sera d'informer. Si chaque Libournais respecte des règles simples comme le ramassage systématique des déjections de son chien et l'apport des déchets encombrants dans l'une des deux déchèteries de la ville, le confort général s'améliorera. C'est avant tout une question de civilité.* »

### Ils sont aussi là pour ça :

- > Inviter les habitants dont les murs ont été tagués à porter plainte et signer une convention avec la mairie pour un nettoyage en règle.
- > Inciter les propriétaires à ne pas transformer leur jardin en terrain vague, à couper les haies débordantes, à défricher...
- > Éviter les affichages sauvages : on ne peut coller des affiches n'importe où en ville. Il existe une réglementation et des endroits appropriés.
- > Empêcher le quidam de nourrir les animaux (notamment les pigeons) à la volée. Cette mauvaise habitude les attire et concentre les fientes sur certaines places.
- > Signaler les zones polluées (fossés, etc) et, le cas échéant, prendre les mesures qui s'imposent contre les pollueurs.

**Si vous constatez un problème, une dégradation sur le domaine public,  
n'hésitez pas à contacter la Police de la Propreté :**

**Tél : 05 57 55 33 49 ou à lui envoyer un courriel à  
police-municipale@mairie-libourne.fr**



# La Porte de Guîtres

Dans cette rubrique, le Service Histoire & Archives vous propose de découvrir quelques pièces conservées dans ses fonds : documents anciens, inattendus ou simplement esthétiques.

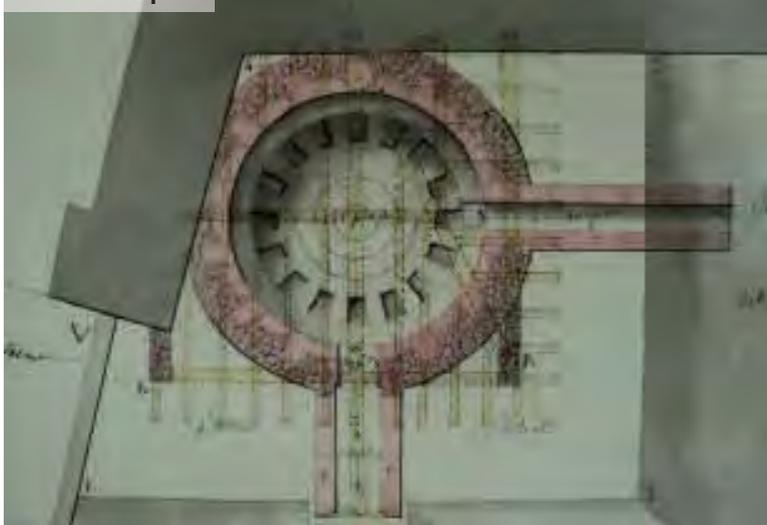
## Plans de la glacière de la porte de Guîtres, XVIIIe siècle

Depuis l'Antiquité, les hommes consomment et stockent la glace. Au XVIe siècle, l'apparition du sorbet importé d'Italie par Catherine de Médicis donne un nouvel essor à ce produit. La glace récoltée durant les périodes froides est alors recueillie aux alentours de son lieu de stockage et conservée dans des «glacières».

Lors de la délibération du 18 mai 1767, les Maire et Jurats de la ville de Libourne prennent acte de la requête de Monseigneur le Maréchal, Duc de Richelieu Gouverneur de la Province concernant le rétablissement des glacières dans la ville. Il désire en effet « *que l'on trouve de la glace par tous les temps, soit pour procurer du rafraîchissement, soit pour obvier aux maladies épidémiques* ». La construction d'un nouvel édifice est alors approuvée, située à l'entrée de la porte de Guîtres\*, cette glacière prenait appui sur la façade extérieure des anciens remparts de la bastide.

Les plans aquarellés du XVIIIe siècle conservés dans le fonds ancien des archives apportent donc de précieux renseignements sur la construction de ce nouvel édifice. Dressés par l'architecte Lapayre, ils présentent un bâtiment maçonné, surmonté d'une charpente, les dimensions y sont présentées ainsi que les différents éléments qui le caractérisent (un accès, une cavité de stockage, une voûte et un dispositif d'évacuation d'eau). Un autre texte précise que les glacières de la ville (actuellement recensées au nombre de quatre) étaient approvisionnées en glace, celle-ci provenant du ruisseau La Ganne, dans la banlieue nord de la cité.

Plan de la charpente



\* La porte de Guîtres s'ouvrait sur la rue du même nom, aujourd'hui rue du Président Carnot. Elle se situait au niveau de la place Jean Moulin.

**Service Histoire et Archives**  
**3 rue E. Sabatié – 33500 Libourne**  
**Tel 05 57 55 33 45**



## Un nouvel accrochage de la collection

**Un nouvel accrochage est un temps fort dans la vie d'un musée. Il est le signe de sa vitalité. Dans le musée entièrement repeint pour l'occasion, il permet de proposer une vision particulière des œuvres, en insistant sur les pièces majeures. Il donne du sens à la collection.**

Un nouvel accrochage s'adresse à la fois à un public déjà captif, qui est obligé ainsi de regarder la collection avec un oeil neuf, mais aussi à de nouveaux visiteurs qui prendront connaissance de l'existence du musée et y feront une découverte culturelle qu'ils ne soupçonnaient pas.

### Se faire connaître

Car, si cette proposition nouvelle s'accompagne en interne d'un travail scientifique de fond (inventaire numérique systématique, marquage des œuvres, prise de vue photographique, récolement...), elle s'adosse à l'extérieur à une campagne de communication indispensable (mise en place d'un logo, création d'une nouvelle affiche, publicité dans des magazines, sur des radios...)

Pour se faire connaître, le musée développe également son action auprès des jeunes publics (avec l'accueil des classes durant la période scolaire et l'ouverture des ateliers Pattes Bleues durant les vacances scolaires). Ses efforts se portent aussi



auprès des personnes âgées et des publics empêchés.

Le musée témoigne également de sa vitalité en poursuivant l'enrichissement des collections de la Ville, par l'acquisition toute récente d'un lot rare de verres émaillés réalisés par le libournais Nicolas Giboin à la fin du XIXe siècle (voir p. 18 du Libourne Avance n°26) et par une politique volontariste de restauration des œuvres.

### Bientôt 200 ans

Dans un souci constant de pédagogie et de partage des savoirs, la conservation propose un accrochage axé sur les grands ensembles qui constituent le musée qui fêtera bientôt son 200e anniversaire. Ainsi, sont définies au sein du musée des zones qui évoquent des personnalités qui ont, d'une manière ou d'une autre mais toujours avec clairvoyance et générosité, œuvré à l'enrichissement des collections publiques libournaises, qu'ils soient artistes ou donateurs.

### Un musée encyclopédique

De plus, au sein même de ces ensembles cohérents, la chronologie est respectée, ce qui permet au visiteur de voyager à travers les siècles. Car la particularité du musée de Libourne est qu'il a été voulu, dès sa création, comme encyclopédique. On peut ainsi voir sur les cimaises des œuvres de l'art européen allant de la fin du XIIIe siècle jusqu'au XXe siècle.

Afin de permettre au public qui le souhaite d'obtenir des renseignements sur les artistes et leurs œuvres, des cartels explicatifs accompagnent chacune des pièces exposées.

Enfin, l'offre d'ouverture a été amplifiée. De nouveaux horaires sont appliqués désormais. Ainsi, l'ouverture le samedi toute la journée autorise un accès aux personnes qui travaillent la semaine et rend possible une fréquentation en famille. N'hésitez donc pas à venir au musée. Rappelons que l'accès du musée est gratuit.

**Thierry Saumier**  
Conservateur du musée  
des beaux-arts de Libourne

Musée des beaux-arts de Libourne  
2nd étage de l'Hôtel de Ville  
Place Abel Surchamp  
F-33500 Libourne  
Tél. : 05 57 55 33 44  
musees@mairie-libourne.fr  
www.ville-libourne.fr

Entrée libre

Ouvert le mardi de 14h à 18h, du  
mercredi au samedi de 9h30 à 13h  
et de 14h à 18h. Fermé le dimanche,  
lundi, mardi matin et les jours fériés

## Naissances

### Septembre 2010

Le 1<sup>er</sup>, Tom AMOSSO-MATTEA  
 Le 2, Ayman, Jalal STATOUA  
 Le 4, Gabriel, Oscar LOBERA-ADELL  
 Le 5, Milo DELBOS  
 Le 5, Sam ROQUEFLOT-CHARLES  
 Le 8, Zahra BELAICHI  
 Le 9, Hippolyte, Livio, Alfred BOGNER  
 Le 10, Roza, Héja KIS  
 Le 10, Emma, Annie, Marie GAJAC  
 Le 11, Constant, Maël PERUCH  
 Le 11, Diego, Gabriel MORENO  
 Le 12, Océane, Maelle PENICHAULT  
 Le 20, Nathan, Marc OCHMIANSKY  
 Le 21, Noa, Alain SEUGNET  
 Le 21, Mattéo JEAN  
 Le 22, Guillaume, Samuel COUTANCE  
 Le 22, Ilyess, Mohamed, Fahmi GUEZGUEZ  
 Le 27, Sarah ARBOS  
 Le 27, Corentin AUDONNET  
 Le 28, Ayoub CHOUAIB  
 Le 28, Eva MAURI  
 Le 30, Maël, Jean MAYNARD

### Octobre 2010

Le 1<sup>er</sup>, Marian BARDET  
 Le 2, Louis MIO-BOURREAU  
 Le 2, Khadija, Rania SGHIR  
 Le 8, Yasmine KARROUM  
 Le 8, Ibrahim HILALI  
 Le 9, Saoussen EL KABOUS  
 Le 11, Mathéo BATTOÏA  
 Le 15, Kirone, Hendy MBATENG  
 Le 18, Athénaïs, Catherine, Marie PAPAYANNI  
 Le 21, Guillaume, Mathieu SAVY  
 Le 22, Jibril EL MOUHIB  
 Le 23, Kassandra, Clara, Guylaine DOISY  
 Le 25, Hélène, Anna, Emmanuelle CALVET  
 Le 26, Léa SERRE  
 Le 27, Enola, Mona-Lisa ESTÈVE  
 Le 28, Esteban RUFFET  
 Le 29, Faris CHORFI  
 Le 30, Yanis, Patrick, Pascal AÏTHOCINE  
 Le 31, Lucas CORDIER

### Novembre 2010

Le 1<sup>er</sup>, Edouard, Louis BRODU-DECRAMER  
 Le 1<sup>er</sup>, Adam DIB  
 Le 3, Lorenzo, Aaron CHAIGNEAU-GALOPEAU  
 Le 4, Jim BALLOIR  
 Le 8, Faustine, Marie LOAEC  
 Le 9, Augustine, Camille MÉTREAU  
 Le 10, Abel PEREZ  
 Le 10, Donovan MORISSET  
 Le 10, Jules, Christian LAVIE  
 Le 13, Alice KUÇUK  
 Le 14, Ethan, Thierry DOUROUX-POUDRET  
 Le 22, Laonie DAVID  
 Le 23, Jules MARSANT  
 Le 26, Tristan, Joseph, César L'HOMME  
 Le 27, Mouna, Soukaina LAFHAL  
 Le 30, Noah, Pierre, Ness MANGUNGU-GREGOIRE

### Décembre 2010

Le 1<sup>er</sup>, Amélia DUDÉZERT  
 Le 4, Illan, Abel, Michel DEVAL  
 Le 4, Léa CAPES - FONTEYRAUD  
 Le 4, Rania, Souraia EL KHALFI  
 Le 4, Adnane, Aali EL KHALFI  
 Le 8, Manon VIROULEAU  
 Le 8, Noha GOURSOLLE  
 Le 9, Chloé DAVID  
 Le 10, Lukas DEBENAIS-POUMEYROL  
 Le 10, Gabriel PIQUER  
 Le 10, Célia POZNANSKI  
 Le 11, Aaron, Jerry, Junior SKITT NOGNAGA  
 Le 11, Ayman KHALLAD  
 Le 13, Rubhen, José DA COSTA  
 Le 13, Elliott KOWALEWSKI  
 Le 15, Stann, Komazou BRESOLIN  
 Le 15, Maëlle, Priscilla, Emilie CABOT  
 Le 16, Anys BENOUCF  
 Le 16, Margaux LAFFARGUE-LASCORZ

Le 17, Nathan LIJOGES  
 Le 17, Elyana PÉTROWSKI  
 Le 17, Lou, Lana, Fatma SALMI-MAKOUR  
 Le 21, Sylvain SARRAZIN  
 Le 21, Naomi, Emanuelle, Nausicãa, Lilly NADAUD  
 Le 21, Amandine, Joëlle, Léa, Estelle DESSOUDE-LE BRIS  
 Le 26, Milo MALLORANT  
 Le 28, Jules, Yvan, Michel BLANC  
 Le 29, Maxence, Frédéric MIGAS  
 Le 30, Wilson, Jean-Claude, Dominique, Raymond BERNARD  
 Le 30, Naomie LASFARGUES-FAUCHÉ

## Mariages

### Septembre 2010

Le 4, Renaud, Geoffroy LEYSSALLES et Ingrid LANGE  
 Le 4, Jonathan, André PIED et Solène SALLOUM  
 Le 4, Olivier, Alain STAMPF et Mathilde, Marie, Michelle AMOUROUX  
 Le 9, Benoit, Désiré LAPOULE et Monique CLAIR  
 Le 11, Patrick, Jean, Marie REBIÈRE et Elisabeth ELIBISSI  
 Le 18, Aurélien, Loïc, François DONIS et Elodie, Marie-Andréa GRUGÉ  
 Le 18, Jérémy, Philippe, Serge BUSIN et Aurore AKBALÉ  
 Le 18, François, Xavier DUMAS et Véronica, Silvana WERTMÜLLER PEREZ

### Octobre 2010

Le 16, Dylan TROQUEREAU et Mandy, Angélique LAFLEUR  
 Le 23, Richard, Thierry ALBERT et Sandrine SERRE

## Décès

### Septembre 2010

Le 1<sup>er</sup>, Henriette PIQUES-VALLE née AUSSEL le 17/12/1921  
 Le 3, Michèle AUTIER née KAHN le 31/07/1936  
 Le 3, Germaine, Edith CHABAROC née LAPIERRE le 20/01/1913  
 Le 7, Marcelle, Fernande BROBECK née IBEKAREN le 14/08/1926  
 Le 12, Daniel, Aubin LEGROS né le 1/03/1965  
 Le 18, Joseph, Raymond DAUVEY né le 16/01/1919  
 Le 18, Louis BARRAUD né le 12/06/1930  
 Le 21, Jean LEYMONIE né le 14/01/1929  
 Le 21, Marie, Suzanne MORA née le 9/09/1927  
 Le 22, Dominique CHAGNEAU né le 4/03/1958  
 Le 23, Jean, Roger CLARK né le 15/02/1922  
 Le 25, Paul RIPEAU né le 17/05/1932  
 Le 26, Eve, Liliane, Jeanne COULON née BROCHET le 12/07/1926  
 Le 26, Patrice, Alain, Yves ANTOINE né le 8/06/1947  
 Le 26, Marie, Jeanne SONNET née SABOURDY le 11/02/1921  
 Le 27, Pierre, Roger MOUCHEBOEUF né le 16/12/1917  
 Le 30, Robert BRUDY né le 2/02/1921

### Octobre 2010

Le 1<sup>er</sup>, Monique, Marie-Thérèse, Gabrielle PERROGON née PILLARD le 14/05/1929  
 Le 1<sup>er</sup>, Gilbert, Marc BIGEY né le 3/05/1944  
 Le 4, Jean, Roger DEVILLE né le 3/03/1930  
 Le 6, Jean-Jacques GAUTHIER né le 8/03/1929  
 Le 10, Raymond JUSTIN né le 13/11/1919  
 Le 10, Henriette de la Concepcion née BRIEU le 5/02/1911  
 Le 13, Suzanne, Louise POULIGNY née LEZENDRE le 3/05/1920  
 Le 14, Albert, Lucien DULUC né le 22/04/1931  
 Le 16, Isabelle JUSTES née le 16/03/1965  
 Le 17, Messaoud ARDJOUNI né le 6/10/1928  
 Le 18, Jean-Joseph BOURICHA né le 10/12/1944  
 Le 19, Jeanne MAMERT née ROUSSEILLE le 21/01/1913

Le 20, Thi Mai MONSERAT née NGUYEN le 8/01/1927  
 Le 23, Gabriel, Ernest, Eugène SOUCHON né le 8/04/1928  
 Le 28, Yves, André, Robert LALANDE né le 1/07/1937  
 Le 28, Christian, Pierre, Georges, Charles LAUMIÈRE né le 15/05/1922  
 Le 29, Marie, Raymone BASSET née FROUIN le 16/03/1913  
 Le 29, Marthe, Andrée CASSAT née GABORIT le 21/09/1927  
 Le 29, Abdesselam EZZHAR né en 1946

### Novembre 2010

Le 4, Pierre, Edouard, Charles BERNARD né le 25/12/1924  
 Le 5, Anne-Marie HERVÉ née MALLAVIER le 1/09/1931  
 Le 10, Jean-Michel DESVERGNE né le 28/02/1946  
 Le 12, Anne, Marie-Thérèse, Lucienne, Lucette BALLION née MASSERON le 13/01/1920  
 Le 12, Jeanne LAVAUD née LAVAL le 30/07/1916  
 Le 12, Hélène, Aurélie MANUAUD née POUVREAU le 15/01/1913  
 Le 16, Marcel, Timothée DAULAN né le 17/02/1924  
 Le 16, Roger HERVÉ né le 21/05/1914  
 Le 19, Maurice, Henri, Léonard MATHIEU né le 6/11/1922  
 Le 22, Jacqueline, Denise MAURY née JEAN le 15/05/1918  
 Le 23, Marie, Madeleine PERRAULT née POUZET le 12/05/1924  
 Le 23, Roger, Maurice, Pierre PERRAULT né le 13/04/1924  
 Le 24, Elodie, Justine, Adelphe DEPRIS née le 20/02/1971  
 Le 26, Yvette LABONTÉ née BRULÉ le 10/09/1921  
 Le 29, Jacques, André, René SANTIER né le 26/09/1944  
 Le 30, Michel VACHER né le 22/10/1935

### Décembre 2010

Le 1<sup>er</sup>, Josette LAGRUE née FAURIE le 18/06/1939  
 Le 2, Emilienne, Henriette BODARD née le 27/04/1924  
 Le 3, Martine SIBILLÉ née CAZENAVE-LACROIX le 26/05/1951  
 Le 5, Etienne GABORIAS née ARNAUDIN le 19/10/1927  
 Le 7, Jane, Angèle, Françoise GINER née NOTARI le 11/03/1925  
 Le 8, André GOOSSENS né le 14/02/1917  
 Le 8, Joséphine DOUBLET née BARAT le 26/12/1916  
 Le 9, Assunta TOCCHET née ZUANET le 15/04/1914  
 Le 12, Patrick, René, Richard CANET né le 17/09/1945  
 Le 13, Alexandrine, Geneviève DIETTER née le 04/01/1926  
 Le 15, Germaine, Jacqueline GERMAIN née le 8/08/1924  
 Le 15, Philippe, Jean VEAUD né le 23/11/1954  
 Le 16, Lucien, Jean COULEAU né le 22/04/1922  
 Le 19, Marie Madeleine BIJAYE née PERROT le 14/02/1920  
 Le 20, Victoire VENIER née BERHAN le 28/09/1929  
 Le 22, Mauricette BAZUS née CORTES le 16/05/1929  
 Le 24, Jacques, Pierre, Fernand BOIVERT né le 14/09/1930  
 Le 24, Henri COUPRIE né le 31/08/1932  
 Le 25, Serge, Daniel DAVIAUD né le 6/12/1939  
 Le 27, Georgette AUGERON née LABAT le 20/02/1920  
 Le 29, Laure CLUZEAU née SABOURIN le 16/12/1928  
 Le 29, Renée SCOUARNEC née SERVAN le 27/11/1921  
 Le 30, Florido FERRARESE né le 20/09/1926



## A voir, à lire, à écouter... Du 24 janvier à fin mars 2011

### Expos & Conférences

**Mercredi 26 janvier 2011**

**Animation 3<sup>ème</sup> Age : Conférence par Annie EYRAUD « Sérénité et maturité »**  
« Lâcher prise & paix intérieure »  
15h - Médiathèque Municipale Condorcet.

**Jusqu'au Jeudi 27 janvier 2011**

**Exposition « Les yeux de la Mémoire »**  
Mémorial de la Déportation  
Association Souvenir Myriam HERRERA  
Médiathèque Condorcet

**Du mardi 25 janvier au vendredi 11 février 2011**

**Exposition : « L'esprit de l'arbre »**  
Théâtre le Liburnia

**Mercredi 9 février 2011**

**Animation 3<sup>ème</sup> Age : Conférence par Béatrice BURIOT « Les vertus du chocolat & du miel »**  
15h - Médiathèque Municipale Condorcet.

**Mercredi 23 février 2010**

**L'Heure du conte**  
15h - Médiathèque Municipale Condorcet

**Du 1<sup>er</sup> au 18 mars 2011**

**Exposition : « Enfances » - « Résidence 2008, Cie Fabre/Sènou »**  
Photographies de Claude Cathala et dessins et peintures de Arno Cathala.  
Théâtre le Liburnia.

**Mercredi 2 mars 2011**

**Animation 3<sup>ème</sup> Age : « Mémoire familiale »**  
15h - Médiathèque Municipale Condorcet.

**Du 22 mars au 8 avril 2011**

**Exposition : « Les dégénérés »**  
Théâtre le Liburnia.

**Mercredi 23 mars 2010**

**L'Heure du conte**  
15h - Médiathèque Municipale Condorcet

### Spectacles et Concerts

**Mardi 25 janvier 2011**

**Vernissage de l'exposition : « L'esprit de l'arbre »**  
18h 30 - Théâtre du Liburnia

**Mercredi 26 janvier 2011**

**Danse et Conte (jeune public) : Mini Mino**  
10h & 16h - Théâtre le Liburnia

**Jeudi 27 janvier 2011**

**Entre-scène : « Léo Olive » (musique)**  
19h30/21h - Théâtre le Liburnia

**Vendredi 4 février 2011**

**Théâtre : « Le jour où je suis tombée amoureuse de ma mère »**  
20h45 - Théâtre le Liburnia

**Samedi 5 février 2011**

**Réveillon du nouvel an chinois**  
19h30 - Salle des fêtes  
Association Jin Gang

**Mardi 8 février 2011**

**Théâtre : « Mathieu trop court, François trop long »**  
18h30 - Théâtre le Liburnia  
Salle des fêtes  
Projection du CIL

**Jeudi 10 février 2011**

**Théâtre : « Black out »**  
20h45 - Théâtre le Liburnia

**Mercredi 2 mars 2011**

**Entre-Scène : « La furie s'en mêle » (théâtre)**  
19h30 à 21h - Théâtre le Liburnia.

**Vendredi 4 mars 2011**

**Saison culturelle : Danse : Et alors ? ... si je savais !!!**  
20h45 - Théâtre le Liburnia.

**Mercredi 9 mars 2011**

**Saison culturelle : Clown/ Théâtre (jeune public) : Ne**  
10h et 16h. A partir de 4 ans - Théâtre le Liburnia.

**Vendredi 11 mars 2011**

**Saison culturelle : Musique classique/jazz : Best Off**  
20h45 - Théâtre le Liburnia.

**Jeudi 17 mars 2011**

**Entre-Scènes : « Fête de la St Patrick »/ Dulcimer (musique)**  
19h30 à 21h - Théâtre du Liburnia. Musique irlandaise. Entrée gratuite.



© Juhann Fournier

**Vendredi 18 mars 2011**

**Saison culturelle : Le Soir des Monstres (Magie nouvelle)**  
20h45 - A partir de 8 ans. Théâtre le Liburnia.

**Mardi 22 mars 2011**

**Saison culturelle : Les gangs de poésie**  
Centre ville et bus. Gratuit.

**Vendredi 25 mars 2011**

**Saison culturelle : Parole et guérison (Théâtre)**  
20h45 - Théâtre le Liburnia.

**Lundi 28 mars 2011**

**Saison culturelle : L'homme à tête de chou (danse)**  
20h45 - Théâtre le Liburnia.

### Manifestations

**Jeudi 3 février 2011**

**Thé dansant**  
Orchestre Alain Christophe  
14h30 - Salle des fêtes

**Jeudi 3 février 2011**

**Nouvel an Chinois - Dîner Spectacle**  
Organisé par l'association Jin Gang  
20h - Salle des fêtes  
Réservation : [www.assojiangang.blogspot.com](http://www.assojiangang.blogspot.com) - 06 70 84 41 07

**Dimanche 20 février 2011**

**Thé dansant**  
Amicale du quartier sud  
14h - salle des fêtes

**Vendredi 25 février 2011**

**Collecte de sang**  
15h30 - Salle des Charruads

**Samedi 26 février 2011**

**Collecte de sang**  
9h30 - Salle du Verdet

**Jeudi 10 mars 2011**

**Thé dansant**  
Orchestre Fabrice Charpentier  
14h30 - Salle des fêtes

**Samedi 26 mars 2011**

**12<sup>ème</sup> Edition des 33Km500 du Libournais**  
Randonnée Pédestre sur les communes de Pomerol, Lalande de Pomerol, St Denis de Pile, Les Artigues de Lussac, Lussac, Montagne, Néac, St Emilion, Libourne.



Départ de Libourne Aire de Convivialité du Verdet à 9h.  
05 57 25 10 36  
[les33km500dulibournais@wanadoo.fr](mailto:les33km500dulibournais@wanadoo.fr)  
[www.33km500.canalblog.com](http://www.33km500.canalblog.com)

**Lundi 28 mars 2011**

**Collecte de plasma**  
9h - Salle du Verdet

Ces programmes étant donnés à l'avance sont susceptibles de modifications

ZOOM

## Le Liburnia met les compagnies régionales à l'honneur

Au premier trimestre, le théâtre le Liburnia met à l'honneur des compagnies régionales. Deux compagnies ont fait l'objet d'un soutien à la création par une aide à la production et/ou un accueil en résidence : la compagnie Tombés du Ciel et la Compagnie Fabre/Sènou.

Les créations de l'année à découvrir :

- Vendredi 4 février à 20h45 : « le jour où je suis tombée amoureuse de ma mère », Cie Tombés du Ciel
- Jeudi 10 février à 20h45 : « Black Out », Théâtre'Action
- Vendredi 4 mars à 20h45 : « Et alors ?...si je savais ! » de la cie Fabre/Sènou
- Mardi 22 mars : « Le Gang de poésie » dans les bus et centre ville.

Réservations auprès du Théâtre Le Liburnia : 05 57 74 13 14

**/perene**

Chaque cuisine a son histoire

**LIBOURNE 05 57 51 24 24**  
181, av. G. Pompidou - Route d'Angoulême

Chauffage  
Climatisation  
Energies renouvelables

Pompes à chaleur  
Chaudières multibustibles  
Poêle à bois, granulés-pellets  
Photovoltaïque  
ECS thermodynamique - Solaire thermique

**N° Agence : 05 57 25 26 27**  
www.agc-energies.fr - contact@agc-energies.fr  
11 rue François Volz - 33 des Drapeaux 3 - 33010 Libourne

Installation - Entretien - Dépannage - Mise en service  
Etude gratuite - Financement possible

**STE MODERNE DE TECHNIQUE ROUTIERE**

**TERRASSEMENT - VOIRIE  
ASSAINISSEMENT**

Avenue des Martyrs de la Libération - BP 90344 - 33694 MERIGNAC Cedex  
Tél. : 05 56 13 37 00 - Fax : 05 56 13 37 19  
Antenne de Libourne - 14, rue Youri Gagarine  
Tél. : 05 57 51 12 46 - Fax : 05 57 51 44 70

**FAYAT ENTREPRISE T.P.**

terrassement  
routes - assainissement  
lotissements - génie civil

**Travaux Publics et Particuliers**  
SAS AU CAPITAL DE 1 900 000 €

Av. du Général de Gaulle lieu-dit Carré - 33500 LIBOURNE  
**Tél. 05 57 55 32 90 - Fax 05 57 55 32 99**   
E-mail : info@fayattp.fayat.com

*Centre Hospitalier de Libourne*

Il met au service du Libournais et de ses environs :

768 lits et places de chirurgie, médecine  
obstétrique, de soins de suite et de  
réadaptation.

199 lits et places de Psychiatrie.

340 lits d'EHPAD

1 IHM

2 Scanners

1 nouveau Bloc Opératoire

**VÊTEMENTS MAGNE s.a.r.l.**

**4, rue Thiers à LIBOURNE**

VÊTEMENTS DE TRAVAIL PROFESSIONNEL ET MÉDICAL  
CHAUSSURES DE SÉCURITÉ

PRIX SPÉCIAUX ENTREPRISES  
ET COLLECTIVITÉS

Tél. : 05 57 51 50 48 - Fax : 05 57 25 29 17 - vetementmagne@orange.fr

# Expression des élus de la majorité

## Le commissariat de Libourne en danger

Parfois devancé par ses parlementaires les plus zélés, le gouvernement se fixe pour objectif de réduire – sans discernement – nos services publics locaux. Comment pourrait-il en être autrement dans un pays dont le président de la République se flatte d'avoir déjà supprimé 135.000 emplois publics ?

Aucun territoire n'étant épargné, c'est ainsi qu'une rumeur persistante évoque la fermeture programmée du commissariat de Police de Libourne, peut-être dès l'été 2011... Déjà, en octobre 2008, le gouvernement avait décidé, seul, sans concertation, de supprimer l'Ecole de Sous-officiers de Gendarmerie de Libourne (ESOG) privilégiant la méthode de la mise devant le fait accompli.

Deux ans plus tard, en ce début d'année 2011, le gouvernement renoue avec le même procédé : depuis que la rumeur de la fermeture du commissariat de Police s'est fait jour, l'Etat n'a engagé aucune discussion préalable avec les agents de police concernés, ni aucune concertation avec l'exécutif municipal pourtant en première ligne dès lors qu'il s'agit d'ordre et de tranquillité publiques. Pire ! Aucune garantie n'a pu être apportée quant au niveau, à long terme, des forces de sécurité publique dans notre ville.

Entre la réalité de terrain et les effets d'annonce du gouvernement sur la sécurité, l'écart est donc béant. S'agissant du commissariat de Police, la ville de Libourne avait pourtant su trouver les modalités d'un partenariat étroit dans le cadre d'un Contrat Local de Sécurité (CLS) mêlant actions de prévention et mesures de répression. Or, chacun le sait, en matière de sécurité, il n'est pas de résultat possible sans une profonde continuité dans l'exercice des politiques publiques d'Etat.

Le gouvernement fait un autre choix : il poursuit sa logique de détricotage des services publics en s'attaquant aux effectifs de l'ordre public et en comptant sur les communes pour s'y substituer. Il suffit, pour s'en convaincre, de tourner nos regards vers la ville de Marmande, victime, elle-aussi, de la suppression de son commissariat de Police en 2006 que les effectifs de Gendarmerie, malgré les promesses gouvernementales, n'ont malheureusement pas compensé...

*Les élus de la majorité municipale*

# Expression des élus de l'opposition

## Libourne, Ville Idéale ?

Récemment, Libourne qui grâce à sa politique de l'eau était déjà, la Vertueuse, s'est vu décerner par le journal Le Parisien **la distinction suprême de Ville Idéale**. Rosissons et rougissons tous d'orgueil ou de vanité: le centre du monde n'est plus, la gare de Perpignan comme le pensait Dalí, c'est Libourne. Nous avons été les premiers surpris, les premiers à nous interroger.

La notion de ville idéale peut-elle exister ? Pas plus que la notion d'homme idéal, ou de femme idéale. Le Parisien a trouvé un titre accrocheur donnant envie de lire l'article. Mission accomplie. Par contre la notion de ville que l'on aime, existe, et nombreux sont les Libournais qui comme nous, aiment la ville où ils ont décidé de faire leur vie.

Nous l'aimons pour l'accueil de ses habitants, ses commerces, la richesse de la vie associative, l'offre culturelle, le marché qui a gardé tout son charme. Nous l'aimons pour le travail remarquable des jardiniers de la ville, travail qui fait que tous les ans, et durant toute l'année, Libourne est particulièrement bien fleurie. Merci au regretté Nils Abel qui a été à l'origine de Libourne ville fleurie. Nous l'aimons aussi pour son climat, sa campagne, ses vignes, sa proximité et son indépendance vis-à-vis de Bordeaux.

Constatons cependant que la ville s'endort profondément dès 19 heures, que les embouteillages sont dignes d'une grande ville et que les cyclistes rêvent depuis très longtemps de vraies pistes cyclables. Quant à la propreté des rues, elle laisse beaucoup à désirer.

De plus, les contribuables en recevant leur avis d'imposition, auront du mal à penser que Libourne est une ville idéale. Ils auront constaté (tout comme la Chambre Régionale des Comptes l'avait fait dans un dernier rapport), que les impôts y sont particulièrement élevés, en particulier la taxe d'habitation et l'ex taxe professionnelle, modifiée et rebaptisée depuis.

Quant aux entreprises de plus de neuf salariés, entreprises qui financent en grande partie la gratuité de Libus, elles peuvent, plus que quiconque encore, déplorer que les gros bus circulent souvent, trop souvent vides ou presque vides, polluant ainsi inutilement la cité.

La ville idéale n'existe pas. On peut toujours améliorer ce qui est. Et là il y a beaucoup de travail en perspective !

*Liste des représentants de l'opposition : Marie-Thérèse ALONSO, Christophe-Luc ROBIN, Nelly DARRIGAN, Marie-Noëlle LAVIE, Christophe DARDENNE et Hélène OLIER*

www.  
**libourneshopping**  
.com



***Je retrouve...***

Mes commerçants - Mes bonnes affaires  
Mes réductions - Mes bons plans  
Mes infos - Mon horoscope - Ma météo...

***sur***

**[www.libourneshopping.com](http://www.libourneshopping.com)**

**PREVOST S.A.**  
 TRANSPORTS PUBLICS DE VOYAGEURS  
 lignes régulières • transports scolaires  
 excursions • locations de cars



Notre métier, vous transporter !



1105 av. de l'Europe - 33240 St André de Cubzac  
 Tél. 05 57 94 12 12 - Fax 05 57 94 12 13 - Mail : [carross@villelibourne.fr](mailto:carross@villelibourne.fr)



**C.Cial CARREFOUR**  
**C.Cial E.LECLERC**

**LIBOURNE**



**Libus** **PASS**

**...et le bus devient GRATUIT !**



Un service de la Ville de Libourne.



**Libus**  
 Un service de la Ville de Libourne

**DEMANDEZ VOTRE LIBUS PASS !**

**GRATUITÉ TOTALE DU RÉSEAU | NOUVEAUX HORAIRES | NOUVELLES LIGNES**

**POUR TOUS LES LIBOURNAIS**

Renseignements : **AGENCE LIBUS** ou sur [www.ville-libourne.fr](http://www.ville-libourne.fr)



**DES BOIS DE LANDECOTTE**

*"maison de retraite et village résidentiel pour séniors"*



**Maison de retraite**  
 1600 m<sup>2</sup> de plein pied pour une structure de 40 lits agréés DDASS. Chaque chambre bénéficie d'une baie vitrée donnant sur le parc, d'un cabinet de toilette avec douche et WC, téléphone et prise TV.

**Village résidentiel**  
 Des pavillons de 42m<sup>2</sup>, avec jardin et garage, d'un confort moderne, sont conçus pour que chaque résident se sente bien chez lui, sans jamais être isolé. Vous restez en contact direct jour et nuit avec le personnel d'assistance.



**33240 LALANDE DE FRONSAC**  
**Tél. : 05 57 33 50 33 - Fax : 05 57 58 22 78**